CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a décidé d'encourager la pratique d'une activité sportive pour les jeunes Collégiens, suite à un travail engagé sous l'égide de ma collègue Lydie NOIRAULT, Présidente de la commission « Associations ».

La Communauté de Communes peut ainsi verser à votre association **une participation forfaitaire de 80% du prix de la licence UNSS, plafonnée à 10€ par collégien** scolarisé sur le territoire du Civraisien en Poitou.

J'ai le plaisir de vous transmettre, ci-joint, le dossier de demande de subvention à adresser à la Communauté de Communes, accompagné d'un RIB, des coupons « Pass'Sports UNSS Civraisien en Poitou » dûment signés par les familles, ainsi que l'attestation sur l'honneur certifiant l'adhésion des Collégiens concernés.

Pour toute demande de soutien financier dans le cadre de l'accessibilité des jeunes aux sports et/ou à la culture, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre, impérativement, un R.I.B de l'association sportive du collège et les documents listés ci-dessous avant le 31 mars de l'année scolaire en cours :

- L'attestation sur l'honneur de demande de subvention

- Tous les coupons « Pass'UNSS Civraisien en Poitou »

- La liste des élèves licenciés UNSS sur une feuille annexe sous la forme d'un tableau (NOM - Prénom, Niveau et Commune de Résidence)

Pour tous renseignements que vous pourriez souhaiter à ce sujet, vous pouvez naturellement contacter le service concerné à la Communauté de Communes (Mr MEMIN Jérôme - 05 49 87 67 88)

Dans le contexte financier auquel sont confrontées depuis plusieurs années maintenant les Collectivités Locales, **il s'agit pour la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou d'un engagement fort**, qu'avec mes collègues Conseillers Communautaires nous avons souhaité, **pour permettre aux jeunes de notre territoire de participer à des activités enrichissantes sur le plan sportif**.

Vous confirmant notre soutien aux activités sportives en direction des jeunes du Civraisien en Poitou et vous souhaitant une bonne année scolaire 2023/2024, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Le Président de la Communauté de
Communes du Civraisien en Poitou,

Jean-Olivier GEOFFROY

CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PASS'SPORTS UNSS
CIVRAISIEN EN POITOU

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE DEMANDE DE SUBVENTION

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

NOM DE L'ETABLISSEMENT : ……...

NOM DE L'ASSOCIATION : …...……...

NOM DU PRESIDENT (e) : ……

CONTACT: MAIL: ……..... TEL: ...……..

NOMBRE TOTAL DE LICENCIES UNSS: …….. PRIX DE LA LICENCE UNSS : …...…..…..€

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- ☐ RIB de l'association sportive du collège
- ☐ Pass'Sports UNSS Civraisien en Poitou au nombre de .....
- ☐ Liste des élèves licenciés UNSS sur une feuille annexe sous la forme d'un tableau (NOM - Prénom, Niveau et Commune de Résidence)

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), ……(Nom du Président), né(e) le …… à …… et demeurant …… ……atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées et sollicite la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour le versement d'une subvention de ……..€,correspondant à une participation financière forfaitaire de 80% de la licence UNSS, plafonnée à 10€ par collégien et scolarisé sur le territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.

Fait à …… Le ……

Cachet de l'association et Signature

CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UNSS ACADÉMIE POITIERS 86 VIENNE

PASS'SPORTS UNSS CIVRAISIEN EN POITOU

10€ offerts à l'association UNSS du collège sur l'adhésion d'un collégien.

Somme forfaitaire corespondant à 80% du prix de la licence UNSS
plafonnée à 10€ par collégien.

Année scolaire 2023/2024

NOM DU COLLÈGE: _____

NOM DE L'ASSOCIATION : _____

NOM / PRENOM DU COLLÉGIEN : _____

CLASSE : _____

ADRESSE : _____

COMMUNE : _____

Signature du représentant légal :

CIVRAISIEN EN POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UNSS ACADÉMIE POITIERS 86 VIENNE

PASS'SPORTS UNSS CIVRAISIEN EN POITOU

10€ offerts à l'association UNSS du collège sur l'adhésion d'un collégien.

Somme forfaitaire corespondant à 80% du prix de la licence UNSS
plafonnée à 10€ par collégien.

Année scolaire 2023/2024

NOM DU COLLÈGE: _____

NOM DE L'ASSOCIATION : _____

NOM / PRENOM DU COLLÉGIEN : _____

CLASSE : _____

ADRESSE : _____

COMMUNE : _____

Signature du représentant légal :